

**BULLETIN  
D'INFORMATION  
DE LA MAIRIE DE  
VERNIOLLE**

PROPOSÉ PAR LA  
COMMISSION  
COMMUNICATION

**Article intérieur** 2

**La Médiathèque**

**Article intérieur** 3

**Le Comité des fêtes  
La Gym. Volontaire**

**Page supplémentaire**

**Le lagunage**

**La nouvelle place en face de la maison de retraite n'est pas un espace destiné aux déjections canines... Nous demandons aux propriétaires des chiens de montrer plus de sens des responsabilités.**

**Pourquoi tant d'incivilités,**  
d'individualismes, alors que la collectivité met à notre disposition de nombreux services personnalisables... Vous avez des encombrants, des déchets verts... le SMECTOM vous les enlève sur simple appel téléphonique au 05 61 68 02 02 ; vous avez des verres, des bouteilles, des vêtements, des chaussures, vous trouverez des containers spécialement réservés à leur récupération et à leur recyclage. Notre environnement est l'affaire de chacun, est l'affaire de tous ! Nos enfants nous remercieront de l'avoir préservé.

# Verniolle

## Feuille d'Aulne

MARS 2009 – NUMERO 4

### Editorial

Dans l'esprit des Verniollais, l'Ecole a toujours occupé une place très importante. L'équipe municipale s'attache à rester à son écoute et attentive à ses besoins.

La plus grande majorité des Verniollais s'accorde à dire que les équipes enseignantes non seulement font un excellent travail pédagogique mais aussi, par leurs différentes sorties et actions (classe découverte, théâtre, sport, musique...), ouvrent l'esprit de nos enfants au monde, à la culture et à la vie. Il en résulte une dynamique scolaire que nous veillerons tous, parents, élus ou autres Verniollais, à soutenir.

Un nouveau toit couvre l'école primaire depuis septembre 2008.

Quant à la cantine, elle adopte un nouveau règlement en 2009. Les inscriptions sont maintenant mensuelles. Dans un futur proche, les tickets disparaîtront au profit d'une facture mensuelle. Cette innovation devrait permettre de simplifier les tâches des animatrices du C.L.A.E. et la vie des parents d'élèves. Ce système devrait amener une gestion plus rigoureuse des repas et éviter ainsi de nombreuses pertes. Il est opportun de rappeler que pour chaque repas servi à la cantine de Verniolle, la municipalité prend à sa charge 1.61 € par repas (les parents paient 2.11 €).

Comme chaque année, le C.L.A.E. nous a offert un spectacle de Noël de qualité et je profite de ce journal pour remercier au nom de tous, cette équipe d'animatrices pour sa gentillesse, sa disponibilité et sa motivation.

Je terminerai par le Conseil Municipal des Enfants : un grand BRAVO aux conseillers municipaux et enseignants qui ont pensé et organisé ces élections. Les enfants se sont retrouvés en situation réelle (carte d'électeur, cahier d'émargement, urnes et isolements). Ils se sont ensuite répartis avec l'aide de leur enseignante Mme R., en différentes commissions. Ils ont travaillé avec beaucoup de sérieux et de maturité et nous ont soumis une liste d'idées qui méritent d'être prises en considération lors de nos prochains débats.

Sylvie Bergès

### Les Infos de la Mairie

**La commission sociale** se propose de rencontrer et d'aider si possible ces personnes si désœuvrées qu'elles n'ont d'autres moyens pour exprimer leur mal être que d'aller tagger les bâtiments de la commune. Vous pouvez demander un rendez-vous à la mairie sans forcément donner votre nom et inviter tous les copains.

**L'association FOIRE et MARCHES** propose une foire de printemps dans le village le 19 avril prochain. D'ores et déjà, préparez vos productions et venez troquer ou vendre vos propres boutures ou plans.

**La Mairie est à votre service** : Tous les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le samedi de 8 h à 12 h

**Le Maire** vous reçoit tous les jours sauf le mercredi matin, sur rendez-vous de préférence

## Quatrième fête de la lecture « 1001 façons de lire »

Vendredi 15 et samedi 16 mai à Verniolle

### **Le vendredi soir :**

Une conférence de Francesca Lefort, professeur honoraire de l'IUFM de Montpellier sur la lecture et la petite enfance à laquelle sont invités tous les éducateurs, parents et enseignants.

### **Le samedi après midi de 14h à 18h00 :**

Une fête pour faire connaître toutes les actions menées autour du livre et de la lecture en Ariège.

Une fête pour partager le plaisir de lire et d'écrire avec des ateliers, des jeux, des animations, des spectacles, des rencontres...

Cette quatrième fête sera sous le signe de *l'ailleurs* !

L'invité d'honneur sera Joëlle Turin, de l'association ACCESS, spécialisée dans la petite enfance, auteur de : « Ces livres qui font grandir les enfants » Didier Jeunesse 2008.

Cette animation est proposée par le Groupe Départemental d'incitation à la lecture et à l'écriture de l'Ariège, en partenariat avec la Médiathèque intercommunale du Canton de Varilhes et la Mairie de Verniolle.

### **Programme sous réserve de changements.**

Pour tous renseignements : Médiathèque de Verniolle 05 61 69 48 87

Et sur le site de la Médiathèque.

### **Les autres rendez-vous culturels de ce trimestre :**

**Le printemps des poètes** thème « le rire en poésie », aura lieu du 02 au 15 mars .A cette occasion la Médiathèque de Verniolle proposera une animation avec un « arbre à poésie » et des lectures de poèmes samedi 07 mars à partir de 16h30

Et si vous aussi vous voulez nous faire découvrir un poème qui vous tient à cœur, venez !!

**Le prix des incorruptibles** : à la fin du mois d'avril, un auteur de la sélection du prix viendra nous rendre visite et présentera son œuvre aux classes de l'école primaire de Verniolle.

Au début du mois de mai, tous les élèves qui auront participé viendront dans les locaux de la Mairie voter pour leur auteur (illustrateur) préféré et se verront remettre le diplôme du lecteur incorruptible.

Comme chaque année, la mairie participera à ce vote en nous prêtant le matériel nécessaire (urne, isoloir...) et en offrant un goûter aux jeunes lecteurs

### **A noter :**

Depuis le mois de janvier, un choix de DVD (adulte et jeunesse ) est mis à votre disposition.

Pour rappel : 1 DVD /lecteur/3 semaines.

« Les Racontous » seront à la médiathèque chaque premier samedi de ces trois prochains mois à partir de 16h30, pour vous proposer des lectures à haute voix.

Site de la Médiathèque intercommunale du canton de Varilhes : <http://mediatheque.canton-varilhes.fr>

Pour nous contacter par courriel : [bibverniolle@orange.fr](mailto:bibverniolle@orange.fr)

## L'Ecole Maternelle :

### Portage des Repas

La commune de Verniolle a mis en place le portage des repas à domicile pour les personnes âgées et les personnes ayant des difficultés passagères : Hospitalisation du conjoint, blessure invalidante... Les repas sont préparés au restaurant scolaire.



A l'école maternelle : des projets plein les cartables !! "La rentrée de septembre est déjà loin, mais que de projets menés à bien depuis : goudronnage de la cour de récréation, installation de nouveaux jeux en bois, nouvelle clôture ; côté pédagogie : spectacle de marionnettes et visite du Père-Noël, rencontre chants (classe de GS) à la maison de retraite suivie

d'un goûter avec les anciens . Pour l'arrivée du Printemps, les enfants préparent activement le Carnaval, qui cette année aura lieu le SAMEDI 28 MARS (rendez-vous à l'école primaire à partir de 10 H.); avec au programme : chants, danses, défilé, crémation du bonhomme carnaval ... autour du thème retenu cette année : "Les Pays du Monde" . Le CLAE s'associe à cette manifestation en préparant le

char de Carnaval qui représentera les 5 continents. Nul doute que la fête sera encore une fois réussie grâce à la mobilisation de tous (les enfants maternelle et primaire, les parents, les enseignants, le CLAE et la Mairie). A tous un grand MERCI !! ... et l'année n'est encore pas terminée !!



## A la découverte d'Associations :

### LE COMITE DES FETES

Le comité des fêtes de Verniolle perpétue une longue tradition d'animation du village. Cette association, dont la réputation dépasse le cadre de notre commune a notamment acquis ses lettres de noblesse durant ces trois dernières décennies. En effet, deux présidents ont marqué de leur empreinte leur passage à la tête du comité et ont largement contribué à sa réputation : Bernard Patau et Robert Pédoussat. Grâce à leur investissement, leur dynamisme et leur excellente gestion, les fêtes de Verniolle sont effectivement devenues une référence à l'échelle ariégeoise voire régionale pour de nombreux professionnels et amateurs. Aujourd'hui, le comité s'investit toute l'année pour offrir des événements festifs : bien sûr il y a les incontournables fêtes de la St Laurent (Aout) avec cinq journées consécutives d'animation, mais également en Juillet les deux jours de festivité du Sabarthès. Les mois d'hiver sont rythmés par les concours de belote, un vendredi soir sur deux au Foyer Rural ; une nouvelle formule avec addition des points acquis sur quatre soirées remporte un beau succès de fidélité. Le comité organise aussi deux ou trois soirées telles qu'un loto, une « castagnade » etc. Enfin, il est toujours prêt à partager avec d'autres associations la préparation de journées festives.

Bien sûr, c'est pour chacun un investissement personnel tout au long de l'année, mais la vingtaine de membres forme une équipe soudée et bien organisée pour se répartir les tâches selon compétences et affinités de chacun. C'est une récompense de constater que Verniollais et voisins répondent nombreux aux divers événements.

Longue vie donc au comité des fêtes, présidé par Didier Dupuy...le groupe n'est pas figé et accueille volontiers les bonnes volontés désireuses de s'investir en toute convivialité.

Un grand merci enfin à Mr le Maire et au personnel municipal pour leur aide technique, chaque fois que nécessaire.

### GYMNASTIQUE VOLONTAIRE VERNIOLLE

*Du nouveau près de chez vous*  
**A VERNIOLLE .....on garde la forme**  
 Si vous avez 50 ans ou moins  
 Si vous avez 50 ans ou plus

**ACTIGYM DETENTE. GV.** Vous donne rendez-vous tous les jeudis de 14h30 à 16h00 pour des cours de gymnastique d'entretien.

Vous y retrouverez dans une ambiance musicale de détente et de bonne humeur, toutes les disciplines que vous aimez : **muscultation, activités dansées, STEP, cardio, toutes les techniques de souplesse et de stretching, équilibre, relaxation...**

La gymnastique à votre rythme, c'est :

- *Un bon moyen pour conserver tout son dynamisme, pour entretenir sa santé*
- *Une bonne source d'énergie*
- *Tout le plaisir de garder la forme*

#### BIEN DANS SA TETE, BIEN DANS SON CORPS

C'est dire NON à la sédentarité

C'est dire OUI à la vitalité

C'est BOUGER dans la bonne humeur

Les cours se dérouleront le JEUDI de 14h30 à 16H00 dans la salle du FOYER RURAL

Les deux premiers cours sont gratuits.

**VENEZ NOMBREUX**

Nous vous attendons

Renseignements : Tél : 05.61.69.57.62 H.R. (Présidente)  
 05.61.69.44.82 H.R. (Animatrice)  
 05.61.67.28.47 H.R. (Secrétaire)

### Fête de la musique

C'est lancé, elle aura lieu le dimanche 21 juin.

Nous rappelons l'esprit de cette manifestation qui invite tout musicien ou groupe de musique à se produire et faire partager son talent.

N'hésitez pas à vous faire connaître à la Médiathèque, téléphonez au 05.61.60.68.49 ou envoyez un mël à [verniole.mairie@free](mailto:verniole.mairie@free)

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour participer ou présenter un article – sujet libre- sur la feuille d'Aulne en concertation avec les membres de la commission Communication.



Les petits hommes – et femmes– en vert qui jalonnent parfois notre route sont souvent les employés municipaux ; ils entretiennent et embellissent trottoirs, espaces verts et bords de route. Prêtons leur attention, ralentissons nos véhicules à leur approche, préservons leur travail et leur vie... Merci pour eux.



## Ce qu'il faut retenir des derniers Conseils Municipaux

**Recrutement du Directeur Général des Services** : Après plusieurs entretiens, la commission personnel a retenu un nouvel attaché principal en remplacement du directeur général actuel. Le conseil municipal délibère et la décision de recrutement est prise à l'unanimité.

**Salle de boxe** : La salle de boxe derrière la poste est désormais opérationnelle, les anciennes douches vont être démolies prochainement et seront remplacées par des places de parking.

**Bibliothèque** : le local situé au 2<sup>ème</sup> étage au dessus de la bibliothèque sera aménagé pour le rangement des ouvrages.

**Conseil municipal des enfants** : une réunion du conseil municipal avec les jeunes élu(e)s aura lieu prochainement.

Les propositions du CME (Conseil Municipal des Enfants) y seront discutées.

**Comptes administratifs** : Le bilan du budget de la commune est présenté : le résultat positif de l'exercice 2008, mais en baisse par rapport aux années précédentes, conduira la municipalité à temporiser sur certains projets...

**Assainissement et eau potable** : Le prix d'achat de l'eau par la mairie a considérablement augmenté. Le prix actuel de 1,62 € au m<sup>3</sup> (hors abonnement) sera probablement ajusté...

### LES ENFANTS DU CME

**La Commission Communication du Conseil Municipal des Enfants**, représentée par Laure A. et Gaëlle F., travaille sur l'organisation d'un concours et vous propose son article :

« Un concours est lancé par la Mairie afin de trouver un blason pour notre village. Nous vous invitons à y participer en nombre ; les enfants des classes de l'Ecole Primaire et ceux du CLAE y travaillent déjà. Cela devra se faire sur une feuille de format A4 (21x29,7). Vous avez la possibilité de faire uniquement un dessin ou d'y ajouter une phrase, un slogan. Vous devrez mettre au dos de votre proposition, manuscrite ou faite sur ordinateur, vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone. Il faudra ramener votre blason avant le samedi 30 mai à la Mairie ou à la Médiathèque de Verniolle. Un jury choisira le meilleur blason et les résultats seront communiqués le dimanche 21 juin, à l'occasion Fête de la Musique.

Ce concours est ouvert à tous les Verniollais, grands et petits. Nous souhaitons que vous soyez nombreux à y participer et bonne chance à tous.

### DATES A VENIR... ET A RETENIR !

DATES	MANIFESTATIONS
SAMEDI 21 MARS SAMEDI 28 MARS	SOIREE LATINE TROPICALE CARNAVAL DES ECOLES
VENDREDI 18 AVRIL DIMANCHE 19 AVRIL	SOIREE THEATRE (Les planches du boulevard) FOIRE DE PRINTEMPS (Maraichage, échange de plantes...)
DU VENDREDI 8 au DIMANCHE 10 MAI	expos photos de Christine BERGOUGNOUS et Gérard BAYSSIÈRE Au Château de FICHES
SAMEDI 7 JUIN	dans le cadre "semaine nature" ; la biodiversité en milieu agricole, 3 h de marche autour de FICHES avec l'association des naturalistes ariégeois.

Retrouvez-nous sur le site du village : [www.verniolle.fr](http://www.verniolle.fr)

### NUMEROS UTILES

**Mairie Téléphone** 05 61 68 02 04  
**Mairie Fax** 05 61 69 55 37  
**Mairie Mel**  
[verniolle.mairie@wanadoo.fr](mailto:verniolle.mairie@wanadoo.fr)  
**Ecole Maternelle** 05 61 69 53 43  
**Ecole Primaire** 05 61 69 59 68  
**CLAE** 05 61 69 78 50  
**Cantine** 05 61 69 54 16  
**Bibliothèque** 05 61 69 48 87  
**Communauté des Communes**  
05 61 60 91 70  
**Aido Jeunes Local** 05 61 69 69 32  
[aido-jeunes@hotmail.fr](mailto:aido-jeunes@hotmail.fr)

**Office de Tourisme** 05 61 60 55 54  
[office-tourisme.varilhes@wanadoo.fr](mailto:office-tourisme.varilhes@wanadoo.fr)  
**Appel d'urgence européen** 112  
**Gendarmerie** 17  
05 61 60 70 17 (Varilhes)  
**Pompiers** 18  
**SAMU** 15  
**Hôpital CHIVA** 05 61 03 30 30  
**EDF Dépannage** 0810 333 009  
**GDF Dépannage** 0810 31 32 09  
**SMECTOM** 05 61 68 02 02

### DYSFONCTIONNEMENT A LA STATION DE LAGUNAGE

La presse à la date du 6 février faisait état du mécontentement des riverains de la station de traitement des eaux usées de la commune. Il n'est aucunement question de nier ces nuisances récurrentes provoquées par les odeurs. C'est très facile d'avancer avec des formules percutantes mais une bonne information doit être vérifiée et bien recadrée dans son contexte. L'article en question, mélangeait les problèmes liés la tempête du 24 janvier et le vrai problème des odeurs qui avait commencé fin d'année 2008. Il est truffé d'erreurs grossières et d'une méconnaissance totale du fonctionnement d'une station d'épuration en milieu aéré.

Le Conseil Municipal m'a chargé de vous informer pour exposer les faits et arrêter toute polémique. L'important est de trouver la solution définitive pour résoudre ce problème.

Le lagunage naturel est une technique d'assainissement des eaux usées par un système ouvert de bassins successifs (3 bassins pour Verniolle) qui permet d'épurer complètement les matières organiques par actions complémentaires équilibrées et efficaces. Le premier bassin est la lagune où l'on trouve les bactéries et les algues microscopiques. La minéralisation de la matière soluble en suspension est assurée par les bactéries aérobies, elle la transforment en eau, gaz carbonique, nitrates et phosphates. Ces composés simples vont être assimilés par les algues qui grâce à la lumière du soleil vont effectuer la photosynthèse pour assurer leur métabolisme et libérer de l'oxygène essentiel pour la vie des bactéries aérobie dans la lagune.

C'est le problème posé : le taux d'oxygénation dans le bassin est très bas, résultat pas de bactéries. Cette situation se renouvelle depuis 4 ans principalement en janvier et février. De grandes pollutions ponctuelles et des pollutions chimiques peuvent provoquer un mauvais fonctionnement et générer des odeurs. A ce jour la cause n'est pas encore identifiée pour la lagune de Verniolle.

Le Conseil Général de l'Ariège par l'intermédiaire du SATESE (Service d'assistance à l'épuration et au suivi des eaux) nous accompagne pour la mise en œuvre du contrôle. Ponctuellement, pour remédier aux nuisances, il nous a conseillé d'installer un aérateur pour oxygéner l'eau et un pompage de 30m<sup>3</sup>/heure d'eau du Crieu (forte teneur en O<sup>2</sup>).

Cette opération qui a duré trois semaines est terminée depuis le 27 février. A ce jour on peut dire que les odeurs ont disparu. Pour autant le problème n'est pas résolu. Des mesures plus ciblées et étendues sur le réseau d'assainissement continuent.

Nous allons rapidement organiser une table ronde avec tous nos partenaires pour définir les causes de ce dysfonctionnement et ensuite étudier les solutions qui permettront aux riverains de vivre dans un bon environnement.

Le Maire